

SERVICE D'EAU ET ÉGOUTS

ANNEXE « A »

FRAIS AUX UTILISATEURS 2024

Résidentiel

Résidence privée (taux de base).....	600.00\$
Appartement (chaque unité).....	600.00\$
Autres activités à domicile (50 % du taux de base)	300.00\$

Commerce & Foyers de soins

Commerce (1.5 fois le taux de base)	900.00\$
Centre commercial (1.5 fois le taux de base par commerce et services)	900.00\$
Commerce avec services commun (50 % du taux de base).....	300.00\$
Foyer / chambre avec service commun (12 % du taux de base)	72.00\$/chambre
Lave-auto à pression (1.5 fois le taux de base par porte)	900.00\$
Service mobile de lavage à pression (1.5 fois le taux de base).....	900.00\$
Épicerie (2 fois le taux de base).....	1200.00\$

Industriel

Usine (séchoir ou moulin) (4 fois le taux de base)	2400.00\$
--	-----------

Institutionnel

Bureau de poste (2 fois le taux de base)	1200.00\$
Institution financière (2 fois le taux de base)	1200.00\$
Commission scolaire (par personne) (10% du taux de base)	60.00\$/pers.
Édifice gouvernemental (2 fois le taux de base par service)	1200.00\$
Église et presbytère (1.5 fois le taux de base).....	900.00\$

Ouverture et / ou fermeture du service d'eau

Fermeture et / ou ouverture du service d'eau pour réparation immédiate :

Pendant les heures de travail des employés municipaux.....	Aucun Frais
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00 \$

Fermeture et / ou ouverture du service d'eau qui ne sont pas pour des réparations immédiates :

Pendant les heures de travail des employés municipaux	50.00\$
Après les heures de travail des employés municipaux (incluant les weekend)	100.00\$

Ouverture du service d'eau lorsque celui-ci a été interrompu pour cause de non-paiement	100.00\$
---	----------

Branchement - Installation de nouveaux services municipaux

Excavation : 1050.00\$

Montant de base déterminé pour le branchement d'un ou de plusieurs services, sans tenir compte des travaux de plomberie. Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période de 4 heures, plus 2 voyages de gravier.

Manutention de matériaux et travaux : 205.00\$

Montant additionnel ajouté au montant de base pour chaque branchement (eau potable, égouts sanitaires et égouts pluviaux). Ce montant inclut 2 préposés, un opérateur et une rétrocaveuse pour une période d'une heure.

1^{er} service – Eau potable :

Service de ¾ pouce.....	704.00\$
Service de 1 pouce	1 034.00\$
Service de 1 ½ pouce	1 790.00\$
Service de 2 pouces	2 221.00\$

2^e service – Égout sanitaire :

Service de 4 pouces	315.00\$
Service de 6 pouces	740.00\$

3^e service – Égout pluvial :

Service de 4 pouces	226.00\$
Service de 6 pouces	383.00\$

** Réduction ou incitatif accordée par la municipalité : (1 230.00\$)

Exemple de calcul concernant un branchement résidentiel de base incluant les trois services municipaux :

Pris de base excavation	1 050.00\$
Tavaux de branchement (205.00 pour chaque service)	615.00\$
1 ^{er} Service pour l'eau potable de ¾ pouce	704.00\$
2 ^e Service d'égout sanitaire de 4 pouces	315.00\$
3 ^e Service d'égout pluvial de 4 pouces	<u>226.00\$</u>
Total avant la réduction accordé :	2 910.00\$
* Moins la réduction accordée par la municipalité :	<u>(1 230.00\$)</u>
Frais de branchement exigé :	1 680.00\$

Autres

Certificat d'attestation 40.00\$

Frais annuel pour les détenteurs de piscine fixe hors-terre ou creusée 50.00\$
(S'adresse aux usagers desservis par le système d'eau et égouts)